

Enrobés tièdes : vers une généralisation

1^{er} mars 2012

Le développement de techniques et de procédés permettant d'abaisser la température de fabrication et d'application des enrobés a été important ces dernières années.

Les retours d'expériences en provenance des chantiers réalisés en France et l'observation des pratiques d'autres pays attestent aujourd'hui de la maturité de ces produits. Ils contribuent à la diminution de l'énergie nécessaire à la fabrication des enrobés, et donc à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont aussi l'avantage de réduire très fortement voire de supprimer les émissions de fumées liées au bitume (qui peuvent être irritantes pour les ouvriers qui y sont exposés) et d'améliorer les conditions de travail.

L'USIRF recommande donc une utilisation systématique des « enrobés tièdes », sauf cas particulier lié par exemple à une contrainte technique spécifique ou à un refus motivé du Maître d'Ouvrage.

L'USIRF rappelle que la promotion de l'usage d' « enrobés tièdes » est l'un des objectifs de la Convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, réalisation et maintenance des infrastructures routières, voirie et espace public urbain signée le 25 mars 2009

Jean-Louis MARCHAND
Président de l'USIRF